



PV CoDir 15 mai 2023

📅 Date	@15 mai 2023
📁 Catégorie	PV
🔑 Mots clés	CoDir
📎 Fichiers et médias	PV CoDir 15:05:2023.pdf
🔗 URL	
🕒 Date de création	@16 mai 2023 11:28
🕒 Dernière modification	@16 mai 2023 12:46
👤 Dernière modification par	© Christophe

[← Retour accueil Comité directeur 🔒](#)

Réunion du CoDir de l'AADS - 15 mai 2023, 18h - En visio

Durée : 93 minutes

Participants : Christophe Bertrand, Christian Chevalier, Jacques Messeca, Jean-Jacques Bertrand, Didier Poulmaire, Nicolas Bône, Philippe Sol

Résumé

Lors de cette réunion, les membres du Comité directeur ont discuté de l'activité de l'association, notamment concernant le nouveau site web et la newsletter (quotidienne et hebdomadaire). Ils ont également évoqué la cotisation 2023 et les paiements des années précédentes, de la possibilité de transmettre des JP ou des informations sur des événements en droit du sport directement à l'association. Enfin, ils ont discuté de la nécessité d'organiser une AG électorale et de la possibilité

d'organiser des déjeuners ou d'autres réunions (et notamment des Ateliers/Workshops).

Points principaux abordés

- Activité de l'AADS
 - Nouveau site et newsletter
 - Cotisation 2023 et paiements des années précédentes
 - Accès aux brèves de la news du jour
 - Transmission de JP ou d'informations sur des événements en droit du sport
 - Possibilité d'organiser des déjeuners ou d'autres réunions
-

Décisions

- Tenir une AG électorale (date provisoire : septembre 2023)
 - Abandonner les paiements non effectués pour 2021-2022 et accorder un "avoir" pour 2023 ou 2024 aux quelques membres qui auraient payé
 - Permettre l'accès immédiat aux brèves de la news du jour sans connexion (pas possible)
 - Transmettre des JP ou des informations sur des événements en droit du sport directement à l'association sera étudié
 - Organiser une réunion "Bofinger" entre le 15 et 30 juin autour du thème du droit à l'image et des nouvelles technologies
 - Organiser une réunion autour du thème de la DNCG en essayant d'avoir comme intervenant extérieur le Président de la DNCG FFF
 - A l'occasion de l'AG (septembre 2023) : mise en place d'Ateliers pratiques réservés aux membres AADS
-

A venir

- Vérifier les paiements pour 2022-2023
 - ➡ Précision : pour 2022 personne n'est concerné. Pour 2021 sont concernés : Philippe Sol, Audrey Bruin, Jean-Baptiste Ginies et Joëlle Monlouis.
 - ➡ Ont déjà payés 2023 : Philippe Sol et Audrey Bruin : avoir 2024
Pour Joëlle Monlouis et Jean-Baptiste Ginies : avoir 2023
Ces 4 membres vont donc être contactés en ce sens.
- Étudier la possibilité de transmettre des JP ou des informations sur des événements en droit du sport directement à l'association
- Décider du format de l'AG couplé avec les Ateliers pratiques
- Décider des thèmes de ces Ateliers
Thèmes possibles évoqués ➡ les NFT / la Fiducie / le Dopage / le CNOSF / les Commotions cérébrales / le Private Equity / le Droit à l'image collective / la DNCG
- Mise en place de la réunion Bofinger fin juin 2023
 - ➡ Didier Poulmaire est en charge de la mise en place des intervenants
- Préparer et adresser un courrier d'invitation AADS au Président de la DNCG
- Fixer un prochain CoDir